

Règlement

Course comptant pour le
Challenge Vauclusien

ORGANISATION Foulée du Chasselas Organisation, Le Thor

RAVITAILLEMENTS 3 km - 5 km - 8 km - Arrivée.

PARKING & DOUCHES SUR PLACE

ANIMATION René Richard avec de multiples animations (voir pages intérieures)

DISTANCES - CATÉGORIES Course 12 km --> dénivelé + 200 m, du cadet au M5, hommes et femmes - nés avant le 01/01/05

Course de 5 km --> coureurs nés avant le 1er Janvier 2007

Parcours enfants 990 m --> Ecole d'Athlétisme, Poussins, benjamins, nés en 2008 et après

Marche 6 km --> Participants nés avant le 1er janvier 2005 (bâtons autorisés)

INSCRIPTIONS ET PAIEMENT ■ Par internet : www.NIKROME.com

PRIX : 12 km : 13€ (dont 1€ reversé à l'institut Paoli Calmettes) 15€ le jour même.

5 km et marche: 8€ - 10 € le jour même.

■ Ou par courrier: Mme Camille Jouval, 146 chemin de St-Estève, 84250 Le Thor

Joindre bulletin d'inscription avec règlement libellé à l'ordre de "Foulée du Chasselas" et certificat médical mentionnant course pédestre en compétition ou licence - obligatoire pour les 2 courses



Parcours enfants : inscription 1€ reversé à l'association Petits Princes (enfants hospitalisés atteints de maladies graves), uniquement sur place de 13 heures à 14 heures 40

■ retrait des dossards : Sur place de 13h à 15h00 : 5 km, 12 km et marche.

Pour le parcours enfants et la marche, le certificat médical n'est pas obligatoire, mais fortement conseillé !

Pas de chronométrage, pas de classement, pas de podium, mais plein de bonheur.

DÉPART/ARRIVÉE Gymnase J. Garcin Parcours enfants 990 m à 15h00 Course 12 km 15h30,

5 km et Marche: 15h45

TEMPS LIMITE 2h. A cet instant, ne bénéficiant plus des structures d'organisation, les participants seront invités à s'arrêter.

RÉCOMPENSES / CLASSEMENT

12 km : Les 5 premier(e)s au scratch, les 3 premier(e)s de chaque catégorie seront récompensé(e)s. Pas de cumul. Le premier thorois(e)

5 km : Les trois premier(e)s au scratch, le premier(e) de chaque catégorie seront récompensé(e)s.

990m Enfants et Marche: Voir pages intérieures

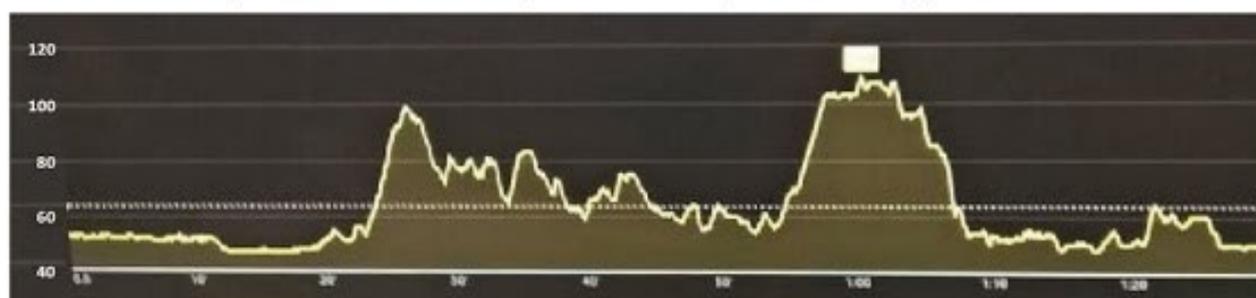
RENSEIGNEMENTS Tél: Camille 04 90 33 83 09, Gérard 06 09 36 03 51

SÉCURITÉ

La police municipale sera présente. Un service médical est assuré par l'UDSP, 1 médecin, 2 kinésithérapeutes. Les coureurs sont tenus de respecter le code de la route. Les organisateurs seuls se réservent le droit d'interpréter le règlement. Le concurrent inscrit renonce expressément à faire valoir ses droits quelconques à l'égard des organisateurs pour quelque raison que ce soit. La participation implique d'office l'acceptation du présent règlement.

DROIT À L'IMAGE Les participants par l'acceptation de ce règlement donnent aux organisateurs l'autorisation d'utiliser et de diffuser toutes les images ou les films de la course

«L'organisateur se réserve le droit, en cas de nécessité, de modifier ce règlement.»



ne pas jeter sur la voie publique

